65e ANNEE. — N° 118

DIMANCHE 11 OCTOBRE 1925

15 c.

Journal du Lot

15 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	6 fr. 50	12 fr.	22 fr. 50
Autres départements	7 fr.	13 fr.	24 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....			0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....			0 fr. 80
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....		1 fr. 25
» 2e page	(— d° —).....		2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Au Maroc : Quelle sera la politique marocaine du nouveau résident supérieur ? — La situation demeure nettement favorable. — L'entrevue de M. Briand et du chancelier Luther : Sa portée peut être grande. — La situation politique et l'invitation à Maurice Sarraut.

Voici donc M. Steeg résident général au Maroc.

Ne nous demandons pas : comment convient-il d'accueillir cette désignation ? — Longtemps protégé de M. Millerand il l'a laissé « tomber » sans grande élégance le jour où des difficultés ont assailli l'ancien Président de la République.

Demandons-nous plutôt : que représente ce choix ?

Ancien gouverneur de l'Algérie, M. Steeg a quelque connaissance de l'Afrique du Nord.

A-t-il de même *une politique* marocaine ?

On peut l'admettre si l'on s'en réfère au discours programme — véritable déclaration de candidature — prononcé voici un mois en Gironde, département où M. Steeg, sénateur de la Seine, détient un mandat de Conseiller Général.

Dans ce discours, M. Steeg établissait avant tout, que la guerre actuelle a été, non seulement voulue, mais provoquée par Abd-el-Krim ; la France, attaquée, s'est trouvée dans la nécessité de se défendre.

Nul, à part les extrémistes, n'a à redire à cette thèse.

Toutefois là où les déclarations de M. Steeg prennent toute leur signification c'est quand le candidat à la résidence s'attache à définir ce que le protectorat marocain représente et pour la France, et pour la civilisation.

Or, M. Th. Steeg a su montrer, en formules aussi justes que saisissantes, que l'empire chérifien, et plus généralement notre empire Nord-africain, n'est pas seulement une annexe de la métropole, mais constitue l'une des conditions mêmes de notre existence nationale. C'est ce qu'ont bien vu les précurseurs qui ont préconisé et mené à bien, depuis bientôt cent ans, l'œuvre française en Algérie, puis en Tunisie et enfin dans ce Maroc où l'ardeur et la foi d'un grand chef ont accompli des miracles.

« Abandonner le Maroc, a dit M. Steeg, après tant de sacrifices, tant de sang et d'argent répandus, ce ne serait pas seulement renier le glorieux effort accompli, ce serait mettre en question notre domination dans l'Afrique du nord tout entière, ce serait porter à notre situation de grande puissance un choc traumatique, peut-être mortel. »

Au total, la thèse exposée naguère par le nouveau Résident peut se ramener à ceci : l'Afrique du nord est notre meilleure garantie de sécurité et de prospérité dans le présent, notre meilleure promesse d'avenir ; c'est la France elle-même, étendue et continuée sur l'autre rive de la mer latine.

Souhaitons que M. Steeg mette scrupuleusement en pratique le programme qu'il a défini en termes excellents.

⁂

Tandis que se fixe l'aspect politique du problème marocain, où en sont les opérations militaires ?

L'événement important de la semaine a été la jonction des troupes françaises et espagnoles dans la région de Syah.

Ainsi, se trouve atteint l'un des principaux objectifs du commandement français dans ses opérations au nord de Kiffane.

Fait à souligner : la jonction franco-epagnole s'est opérée à la date prévue et avec une facilité relative. C'est la preuve que les forces riffaines sont, du moins dans la région de l'est, quelque peu désorganisées et démoralisées.

Cet heureux résultat complète le beau succès de la prise d'Ajdir par les Espagnols ; des indications d'origine riffaine permettent de saisir toute la valeur de la victoire espagnole : les meilleurs soldats riffains se trouvaient là, ils ont accepté la bataille et ont été battus.

Les conséquences de ces succès ne se sont pas fait attendre : le désarroi règne dans le camp d'Abd-el-Krim, les exécutions auxquelles il a fait procéder, notamment celle de son ministre des affaires étrangères le prouvent.

La situation est donc favorable dans l'ensemble.

Il n'est pas certain, cependant, qu'on pourra arriver, pour le moment à la solution définitive : car les pluies paraissent faire leur apparition avec une grande intensité sur tous les points importants. Il est à craindre que l'exploitation morale de nos succès ne soit seule possible, et qu'on ne puisse les développer sur le terrain.

⁂

Le chancelier Luther et M. Briand ont eu une entrevue particulière ces jours derniers.

C'est là sans doute jusqu'ici l'événement le plus important des négociations de Locarno.

Cette rencontre était, si l'on peut dire dans la logique des choses : il était à présumer qu'elle aurait lieu tout naturellement le jour où, les deux thèses française et allemande s'étant affirmées avec netteté, il faudrait recourir aux moyens décisifs pour sauver le pacte.

Quels seront les résultats de l'entrevue ?

On s'est hâté de dire que l'accord était virtuellement fait sur tous les points en litige. C'est possible, mais comme aucune indication n'a été fournie ni par M. Briand, ni par M. Luther, le mieux est d'attendre des précisions.

Du moins, l'entrevue a eu pour effet immédiat de produire une bonne impression dans les milieux de la conférence ; elle est de nature, en effet, à faciliter les négociations.

Dans tous les cas, un progrès sensible a dû être réalisé : désormais, les deux protagonistes doivent savoir chacun très exactement jusqu'où l'autre peut et veut aller dans la voie des concessions et de la conciliation.

MM. Briand et Luther, après leur entretien, espèrent-ils encore pouvoir conclure le pacte ?

Sans doute, puisque l'un et l'autre sont toujours à Locarno et que les négociations se poursuivent.

Fait significatif : l'interlocuteur de M. Briand fut, non pas M. Stresemann mais le chancelier Luther. Le ministre des affaires étrangères du Reich est suspect aux nationalistes et aux partis de droite qui voient en lui l'homme de la renonciation formelle à l'Alsace et à la Lorraine ; le chancelier Luther, au contraire, a toute la confiance des conservateurs.

⁂

Pour succéder à M. Steeg au ministère de la Justice, le Président du Conseil avait songé à M. Maurice Sarraut.

L'*intention* présidentielle implique-t-elle une indication politique, ou bien est-elle dénuée de signification ?

Dans les circonstances présentes, on incline pour la première explication.

Déjà quand il constitua son ministère, M. Painlevé fit appel à M. Maurice Sarraut, qui, pour des raisons de santé, dut décliner toute collaboration gouvernementale.

M. Maurice Sarraut est radical-socialiste et son influence est grande, très grande, au sein du parti : il fut l'un des parrains du cabinet Painlevé.

Par ailleurs, il compte dans tous les partis nombre de sympathies personnelles.

Dernier détail : homme de gauche, M. M. Sarraut estime que pour faire œuvre démocratique on n'a nul besoin de perdre de vue les intérêts de la nation non plus que de verser dans les utopies révolutionnaires.

Qu'est-ce à dire, sinon que M. Painlevé, en sollicitant à nouveau de M. Maurice Sarraut sa participation, entendait rester fidèle aux directives politiques définies dans sa déclaration ministérielle : détente intérieure et restauration de la concorde nationale.

Sans doute, ne faut-il rien exagérer. Il y a là, cependant, une indication qui valait, semble-t-il, d'être notée.

Et on ne peut que regretter que l'état de santé de M. Maurice Sarraut ne lui ait pas permis d'entrer dans le cabinet : la position de celui-ci eût été renforcée.

M. D.

INFORMATIONS

LA CONFÉRENCE DE LOCARNO

Après l'entrevue Briand-Luther

Un commentaire allemand tendancieux

A propos de l'entrevue d'Ascona entre MM. Briand et Luther, qui constitue pour la presse allemande le grand événement du jour, le *Berliner Tageblatt*, notamment, prétend, d'après un télégramme Wolff, que « M. Briand n'a pas maintenu la garantie unilatérale réclamée autrefois au sujet des traités. »

M. Briand, selon l'organe démocrate berlinois, se serait déclaré d'accord pour que la France fit une déclaration solennelle au sujet de la sécurité de la Pologne, et cela en dehors du pacte oriental. Les juristes auraient été chargés de mettre au point cette déclaration.

Une mise au point de M. Briand

M. Aristide Briand, mis au courant de cette information du *Berliner Tageblatt*, autorise l'envoyé spécial de *l'Agence Havas* à déclarer qu'elle est sans fondement. M. Luther, de son côté, la dément non moins catégoriquement.

Les Allemands réclament

Le *Lokal Anzeiger* insiste sur la question de l'occupation de la Rhénanie et demande s'il sera possible de signer un pacte au moment même où les troupes françaises se trouvent en pays rhénan. Dans ce cas, le *Lokal Anzeiger* se verrait forcé de considérer le pacte comme « une grande farce européenne. »

LES DETTES INTERALLIÉES

Une entrevue Caillaux-Churchill ?

Dans les milieux bien informés, on estime qu'une entrevue entre M. Churchill et M. Caillaux est nécessaire et qu'il est possible qu'à son passage à Paris, le chancelier de l'Echiquier voie le ministre des finances français lors de son retour des Etats-Unis. On émet l'avis qu'un tel entretien pourrait peut-être ne pas avoir lieu avant que M. Caillaux n'ait rendu compte au conseil des ministres français de sa mission aux Etats-Unis.

Dans ces conditions, l'entretien du ministre des finances doit dépendre de la date à laquelle M. Churchill passerait en France à son retour d'Italie.

La dette tchéco-slovaque envers les Etats-Unis

Des difficultés surgissent sur la fixation du chiffre exact de la dette tchéco-slovaque envers les Etats-Unis.

Les Américains soutiennent que les Tchèques leur doivent 113.500.000 dollars. Les Tchèques assurent que leur dette de guerre est inférieure à 100.000.000 de dollars.

La différence est représentée par les sommes que dépensèrent les Etats-Unis en rapatriant les légionnaires tchèques de Sibérie.

Aux Etats-Unis

Pas de rapports avec Moscou

Un représentant du congrès des syndicats anglais ayant exprimé l'espoir que la Fédération du travail des Etats-Unis enverrait une délégation en Russie pour établir des relations fraternelles avec les travailleurs russes, M. Green, président de la Fédération américaine du travail, a déclaré que cette dernière ne s'avilira jamais avec le mouvement travailliste russe actuel.

« Nous ne sommes pas disposés, a déclaré M. Green, au milieu des applaudissements enthousiastes, à unir notre effort à ceux d'une classe qui nous anéantirait, si elle le pouvait. »

La fortune privée

Le communiqué annuel du ministère des Finances de Washington, révèle que la fortune privée aux « States » n'a point cessé de croître depuis 12 mois. 74 personnes ont déclaré, en effet, un revenu de plus de 1 million de dollars, alors que le nombre de ces heureux n'atteignait, en 1923, que 67.

New-York vient largement en tête avec 24 administrés, dont l'un accuse un revenu de plus de 5 millions de dollars, quatre autres citoyens américains sont également partagés. L'ensemble de l'impôt payé par ces 74 multimillionnaires atteint le chiffre fabuleux de 150 millions de dollars.

Au Maroc

La situation

Dans les secteurs de l'est, où se déroulent les opérations actuelles, les actions de nos troupes, malgré un temps contraire, continuent et nous amènent sur la frontière diplomatique.

Les efforts conjugués de nos troupes et de celles de nos voisins permettront d'atteindre rapidement ce point, où un important poste sera créé, permettant d'assurer la protection d'un grand nombre de tribus dont le désir ardent est de se retirer de la lutte. Ce désir se manifeste par la rapidité avec laquelle ils font soumission.

Nos troupes avancent

Nos troupes partant du cercle assez fermé de Syah à Ouzli, par Zag et Zeralscheheuffène, continuent leur progression en direction du Nord, notamment vers la région du Djebel Beni-Hammed et de Liche, réservoir d'eau, que nous atteindrons prochainement en liaison avec les troupes espagnoles.

Abd-el-Krim bat en retraite

Il se confirme qu'Abd-el-Krim, inquiet, s'est réfugié avec son frère Si Mohammed et le caïd Kherso dans les montagnes des Beni-Arous, où il aurait rassemblé ses réserves de munitions et d'armes.

Sur le front espagnol
La région d'Ajdir se nettoie

Dans le secteur d'Alhucemas, qui sera dénommé, désormais, secteur d'Ajdir, toutes les gardes ennemies de la région orientale ont disparu. Les demandes de soumission augmentent dans cette région, où l'occupation d'Ajdir a eu davantage de retentissement.

Un convoi ennemi a été dispersé aux abords de la zone de Tanger, laissant entre nos mains un nombreux bétail et 12.300 douilles de cartouches.

Les soumissions

Les premiers effets importants de notre avance dans le secteur Est ont été d'amener des soumissions nombreuses dans les tribus Métalsa et Guezmaïa. Ce mouvement semble se prolonger vers l'ouest chez les Marnissa qui demandent qu'un caïd, ami de la France, nommé Ahmar Damidiou, vienne prendre leur commandement. Ces tribus ont pillé la méhalla riffaine de Braber, tandis que les Guezmala pillaient celle de Sidi-Bou-Rockba, s'emparaient des munitions et d'armes et tuaient des Riffains.

Un nouveau groupe important de famille Branes est rentré dans l'obéissance livrant combat aux Riffains pour s'échapper et leur tuant 11 guerriers.

En Syrie

Un engagement

La colonne mobile principale opérant dans le Djebel-Druse partant de Ressas sur Taale, a livré combat à des forces druses entre Asleah et Ressas.

Après un engagement qui a été chaud et brillamment mené par nos troupes, les Druses ont battu en retraite, subissant des pertes considérables.

Les chefs druses veulent continuer la lutte

Les chefs druses, réunis par Sultan Atrache, ont décidé la continuation de la lutte.

Le calme règne dans la région de Hama et de Homs.

En Orient

Le temple d'Astaroth serait retrouvé

L'expédition envoyée par l'Université de Pensylvanie en Palestine, a découvert le temple d'Astaroth, où, selon l'Ancien Testament, les Philistins avaient exposé les armes du roi Saül après la défaite des Israélites au mont Gilboa.

En Chine

Un combat

Suivant une information de source japonaise, un combat aurait eu lieu le 3 octobre dans le district de Chek-lung-Lungkanug entre les troupes cantonaises et les forces du général antibolcheviste Chen-Chiuming.

Les pertes de part et d'autre seraient assez élevées.

Des acquittements

Nous avons relaté l'information judiciaire ouverte sur plainte du préfet de la Meuse pour accaparement de blé contre MM. Henri David et Roger Lévy, négociants en grains à Metz, et M. Prat, leur courtier, demeurant à Pont-à-Mousson.

Le tribunal correctionnel de Metz a prononcé l'acquittement des prévenus.

Les merveilles de l'aviation

Un nouvel avion géant mettra Paris à 1 h. 30 de Londres

Un avion géant de transport va être mis incessamment en service sur la ligne Paris-Londres. Cet avion marque un progrès réel sur les appareils commerciaux actuels, surtout au point de vue du confort.

Il est muni de deux moteurs. Son équipage comprend deux pilotes, un mécanicien et un barman. Il transporte facilement 24 passagers, dont les places sont éclairées et chauffées séparément. Sa vitesse commerciale est de 180 kilomètres à l'heure et lui permettra de parcourir la distance de Paris à Londres en 1 h. 30.

Une nouvelle machine volante

Sous peu le ministère de l'aviation britannique procédera, à l'aérodrome de Croydon, aux essais d'un « autogiro », nouvel appareil qui constitue une combinaison d'aéroplane et d'hélicoptère.

L'autogiro, qui est actuellement à Farnborough, a déjà fait divers essais. Il peut prendre son vol ou atterrir dans un espace restreint.

Le constructeur de l'appareil et son pilote sont tous deux italiens.

CHRONIQUE LOCALE

Après un Manifeste
Avant un Congrès

Pour un peu on se croirait en pleine période électorale : les manifestes et les discours politiques pleuvent littéralement et respirent le ton de bataille qu'on ne trouve à l'ordinaire qu'aux heures de consultation populaire.

Il est vrai que la prochaine rentrée parlementaire présentera un intérêt capital : les Chambres se sont séparées sur une équivoque qu'il importe d'éclaicir.

En attendant que le parti radical se réunisse prochainement en son congrès annuel pour fixer son attitude, voici que le parti socialiste vient d'adresser au pays un copieux manifeste.

Le prétexte de ce manifeste ? Celui qu'on invoque : la non-convocation anticipée des Chambres réclamée par le parti ; — celui qu'on n'invoque pas : poursuivre la manœuvre amorcée au congrès du 15 août, c'est-à-dire préparer l'arrivée au pouvoir du parti socialiste.

Aujourd'hui comme hier le « parti » prend nettement position contre le cabinet Painlevé, auquel il reproche de parler de paix à Genève tout en faisant la guerre au Maroc et en Syrie, — tout comme si le cabinet Painlevé était responsable de ces hostilités !

Mais, fait nouveau, le manifeste n'est guère tendre pour le parti radical : il lui rappelle sans ambage que les véritables vainqueurs du 11 mai ce sont les socialistes.

Ceux-ci s'enorgueillissent d'avoir été les promoteurs de la campagne contre la Ruhr et les inventeurs d'un programme fiscal démocratique. S'ils ont pratiqué la politique de soutien, ils ne dissimulent pas que le ministère Herriot a eu des faiblesses, des hésitations, des erreurs même.

Et, en conclusion de leurs remontrances, les socialistes signifient à leurs alliés de la veille qu'ils sont bien décidés à ne plus participer qu'à une coalition où ils seront les maîtres et qui appliquera un programme révolutionnaire.

On ne saurait plus aimablement inviter des amis à marcher à votre remorque, en simples auxiliaires disciplinés !

Comment cet ultimatum sera-t-il accueilli ?

Le parti radical tient son congrès le 15 : d'ores et déjà, il est apparu que des tendances diverses le divisaient.

Certains esprits, — et non des moindres — s'accommodent mal d'être ainsi pris en tutelle, comme ils répugnent à appliquer un programme où domine la double préoccupation internationale et révolutionnaire.

D'autres, au contraire, sont tout prêts à obtempérer à l'ordre socialiste et à se ranger sous la bannière rouge.

Et cette double tendance pourrait bien ne traduire que deux sortes d'inspirations : celles que préoccupe avant tout l'intérêt supérieur du pays et celles que retiennent surtout les intérêts particuliers.

Quoi qu'il en soit, on ne saurait nier que rarement Congrès Politique présenta autant d'importance que celui du Parti Radical du 15 octobre.

Il faut souhaiter dans l'intérêt, tant de la France que de la République, que le Congrès du Parti Radical Socialiste, tout en se prononçant pour un programme franchement démocratique, refuse de subir le joug que les révolutionnaires et les internationalistes prétendent lui imposer.

M. D.

ON EN REPARLE !

On en reparle ! Oui, on reparle de la réforme électorale. Mais cette fois-ci, c'est d'une façon sérieuse, on peut même dire officielle.

Une note parue dans les journaux indique, en effet, que répondant aux questions d'un journal du soir qui a ouvert une enquête sur la réforme électorale, M. Painlevé, président du conseil a déclaré que ce problème devait être résolu dès la rentrée des Chambres.

M. Painlevé a ajouté que le gouvernement était nettement partisan du scrutin majoritaire uninominal à deux tours.

Dès la rentrée des Chambres, a dit le Président du Conseil, on s'attellera à la discussion de la réforme.

Ne soyons pas exigeants. A la rentrée, le Parlement aura beaucoup de questions à discuter, des questions relatives aux finances du pays.

Soyons satisfaits si la réforme électorale est votée avant la fin de l'année, de façon qu'elle soit appliquée dès 1926 quand il y aura lieu de procéder à une élection législative partielle dans un département quelconque.

Mais il faut, tout de même, enregistrer avec plaisir, la déclaration du Président du Conseil.

La fameuse R. P. est condamnée par le Gouvernement : c'est donc un résultat acquis, un excellent résultat.

Le 15 octobre, le parti-radical et radical-socialiste va se réunir en Congrès. Il est probable qu'au cours du Congrès, il s'occupera du mode de scrutin, et qu'il formulera, une fois de plus, en un vœu précis, le désir de voir appliqué le scrutin majoritaire uninominal.

Nous n'avons pas à répéter les arguments qui condamnent le système erpéiste, ni ceux qui sont en faveur du retour au scrutin d'arrondissement.

Mais il est regrettable de constater que ce n'est qu'après 20 mois de législature, que la Chambre actuelle va se décider à enterrer le système électoral stupide qui a valu au pays, en 1919 et en 1924 des résultats plutôt douteux.

Or, dans la plupart des professions de foi des élus de mai 1924, le système erpéiste était condamné : par deux fois, la majorité des conseils généraux de France, ont voté des ordres du jour tendant au retour du scrutin d'arrondissement.

Vingt mois sont passés : la question n'a pas été encore posée, tout au moins, elle n'a pas été discutée et résolue.

Est-ce que, par hasard, elle resterait encore pendant longtemps en suspens ?

Eh ! sans doute, on sait bien que beaucoup d'élus, bien qu'hostiles, en principe, à la R. P. seraient enchantés de conserver un siège législatif qu'ils n'ont eu la veine de décrocher que grâce au quotient.

Combien ce fameux quotient, en effet, a fait élire de vagues candidats

qui furent les premiers étonnés de leur élection !

Mais ceci n'a plus aucune importance : il s'agit que le Parlement tienne sa promesse aux électeurs, c'est-à-dire leur donne un mode de scrutin clair et précis.

Le Gouvernement, par la voix de son Président, promet à son tour, de soutenir le projet de scrutin uninominal.

Les électeurs n'ont qu'à prendre acte de ces promesses et attendre leur réalisation, dans le délai le plus court possible.

LOUIS BONNET.

Vœu plaisantin

Les Assemblées les plus graves aiment, parfois, à discuter au sujet de questions qui paraissent peu sérieuses.

Et cependant ces questions-là, ont une réelle importance car elles permettent de mettre à nu la vanité de bon nombre de nos concitoyens.

Ainsi à la dernière session du Conseil général du Loiret, un membre de l'Assemblée, M. Marcel Thomas, a émis le vœu suivant :

« Je demande que les candidats « aux palmes académiques justifient « tout au moins de la possession du « certificat d'études primaires, ou, à « défaut de ce titre, d'un certificat « de l'inspection académique établis- « sant le degré de leur culture intel- « lectuelle. »

Le vœu était, comme on le voit, un tantinet... rosse.

Mais il fut encore corsé par les observations suivantes que fit M. Rabier, sénateur :

« On pourrait faire passer aux candidats un petit examen. Tous ceux qui feraient plus de vingt fautes dans une dictée de vingt lignes seraient éliminés. Je propose que le second vœu de notre collègue soit encore renvoyé à la commission administrative. »

« Après la séance, M. Fernand Rabier aborda dans un couloir M. Marcel Thomas :

« — Savez-vous, dit le sénateur, combien d'électeurs, au cours de mes quarante années de Parlement, ont sollicité ma recommandation ?

« — Dix mille, peut-être ?

« — Soixante-treize mille huit cent-quatre-vingts ! J'ai gardé toutes leurs lettres. Elles emplissent mon grenier ! »

Ce vœu a été voté par le Conseil Général du Loiret. Mais les candidats aux palmes académiques n'ont rien à craindre. Il ne sera pas exaucé !

Et pour cause : car s'il l'était, eh bien, ce serait encore les distributeurs de palmes qui en pâtiraient.

Après tout, qu'est-ce que cela peut bien faire que des palmes académiques soient accordées à un postulant qui ne sait ni lire ni écrire.

Si ce postulant les désire, et s'il est gros électeur, il n'a qu'à se faire inscrire comme membre bienfaiteur d'une société artistique quelconque, verser une bonne cotisation et au titre de bienfaiteur, d'ami des arts, il aura le droit de solliciter le ruban violet.

Si, en place de ce vœu, le Conseil général du Loiret avait proposé d'établir un impôt sur le ruban violet, peut-être que beaucoup de postulants ne le demanderaient pas.

Et, dans tous les cas, cela rapporterait quelques bénéfices au Trésor.

Est-ce qu'après tout, il n'en est pas de même pour toutes les décorations? Est-ce qu'il n'y a que les candidats méritants qui reçoivent le ruban rouge, par exemple ?

Et alors ?.....

LOUIS BONNET.

Nos Parlementaires

M. Malvy à Madrid

M. Malvy s'est rendu à Madrid. On assure que le voyage de l'ancien ministre français a eu pour motif de s'entretenir avec le président intérimaire du Directoire de l'accord futur entre les deux gouvernements sur leur ligne de conduite au Maroc, au point de vue politique, aussitôt la campagne terminée et la paix traitée.

⁂

Subventions

M. de Monzie, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts a obtenu du ministère de l'intérieur, sur le produit des jeux :

1. Une subvention de 20.000 fr. pour la commune de Lalbenque ;
2. Une subvention de 6.000 fr. pour la commune de Livernon ;
3. Une subvention de 3.500 fr. pour la commune de Lachapelle-Auzac.

Armée

M. Joly, lieutenant au 131e régiment d'infanterie passe au 9e.

Magistrature

Notre compatriote M. Bénech, juge de paix à Limoges est nommé juge du tribunal de première instance de Limoges.

Nos félicitations à notre compatriote qui est le frère de M. le docteur Bénech, conseiller général de St-Géry.

Enregistrement

Parmi les candidats reçus au surnumérariat de l'enregistrement nous devons ajouter le nom de notre jeune compatriote M. Valette, qui a été reçu avec le numéro 7 sur 237 candidats admis.

Nos félicitations.

P. T. T.

Nous apprenons avec un vif plaisir que notre excellent compatriote M. Vernet, rédacteur principal à la direction des P. T. T., de Cahors, est nommé chef de bureau de chèques postaux de 3e classe à Lyon.

Nous félicitons vivement M. Vernet de ce bel avancement, mais il nous permettra de lui dire ce que tous ses collègues des P. T. T. du Lot pensent, c'est que son départ sera bien regretté.

M. Vernet, fonctionnaire consciencieux était d'une amabilité, d'une serviabilité qui lui avaient valu la sympathie de tous ceux qui l'approchaient.

Au surplus, ses collègues perdent, en lui un excellent camarade.

Nous adressons à M. Vernet, nos bien sincères félicitations.

Postes

M. Lardies, facteur à Bagnac est nommé à Figeac.

Perception

M. Viers, percepteur de Bagnac est nommé à St-Privat (Corrèze).

⁂

Parmi les candidats reçus au dernier concours pour l'emploi de commis titulaire de perception, nous relevons les noms de MM. Brugade, commis auxiliaire à la perception de Labastide-Murat, et Baffos, commis auxiliaire à la perception de Salviac.

Nouvel architecte

Nous apprenons avec plaisir la prochaine installation à Cahors de M. Maurice Barthet, architecte diplômé par le Gouvernement, à Lille.

M. Barthet, dont le père fut longtemps professeur à l'École Normale de Cahors, est le gendre de M. Lalaurie, Directeur-honoraire d'Ecole Normale.

Nous adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue à M. Barthet.

Ecole hôtelière

Parmi les élèves admis à l'Ecole hôtelière de Toulouse, à la suite des examens d'entrée du 3 octobre, nous relevons les noms de nos jeunes compatriotes Arnaudet et Acciari, de Cahors.

Félicitations.

Médaille d'honneur

La médaille d'argent et le diplôme d'honneur des sapeurs-pompiers ont été accordés à M. Louradour, lieutenant à Souillac.

Félicitations.

Police

Notre compatriote M. Deilles, inspecteur de police mobile à Bordeaux est élevé à la 3e classe. Félicitations.

Beaux-Arts

La 12e exposition des beaux-arts (année 1925), organisée à Aurillac par la Société artistique du Cantal, notre jeune compatriote Mlle Edmée Larnaudie, de Saint-Pierre-de-Toirac a obtenu 3 prix pour ces dessins exécutés d'après nature par une enfant de 14 ans :

N. 235. — Intérieur d'église romane, St-Pierre-de-Toirac, dessin au crayon.

N. 236. — Vue panoramique de la ville de Cahors et rivière du Lot.

N. 237. — Une vieille rue de Cahors.

Service de santé

Les médecins et les officiers d'administration de réserve du service de santé, nommés, après guerre et volontaires pour accomplir, avant le 31 décembre 1925, un stage d'instruction d'une durée de 8 à 28 jours, sont priés d'adresser d'urgence une demande au directeur du service de santé de la 12e région, à Limoges.

Examen pour l'obtention du brevet agricole

AVIS TRÈS IMPORTANT

Il est rappelé aux instituteurs du département du Lot qu'une session d'examen pour l'obtention du Brevet Agricole aura lieu à Cahors le 5 novembre prochain.

Pour être autorisés à subir l'exament, les instituteurs candidats doivent être pourvus :

1° du brevet supérieur ou élémentaire;

2° du certificat d'aptitude pédagogique.

Ils devront compter au moins 3 ans d'exercice dans l'enseignement public.

Les demandes d'inscription devront être établies sur papier timbré et adressées, à la Préfecture du Lot, avant le 15 octobre 1925, dernier délai.

Chaque candidat joindra à sa demande une note faisant connaître:

A. La date de son admission à l'emploi d'instituteur;

B. La durée des diverses fonctions qu'il a occupées dans l'enseignement.

C. La copie certifiée des titres, diplômes et certificats.

D. Les travaux et ouvrages publiés dont il devra joindre deux exemplaires au dossier de la demande d'inscription.

Pour renseignements complémentaire (notamment pour la nature des épreuves de l'examen), les intéressés sont invités à s'adresser à la Préfecture du Lot (1re Division) ou à la Direction des Services Agricoles (Maison de l'Agriculture).

Bibliothèque populaire

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que la *Bibliothèque Populaire*, faisant preuve d'une vitalité croissante, vient de faire l'achat de 250 volumes, auteurs complets, chef-d'œuvre du roman, dernières parutions, qui seront mis en service dans le courant d'octobre.

Nul doute que les fidèles sociétaires et abonnés de la *Bibliothèque Populaire*, chaque jour plus nombreux, ne se réjouissent de cet important achat, qui va mettre à leur portée pour les longues veillées d'hiver un choix de lectures agréables.

Nous commençons aujourd'hui la publication des nouveaux livres mis en service.

1434 Pierre Benoit. — Le Puits de Jacob ;
1428 Faguet. — En lisant les beaux vieux livres ;
1564 A. Londres. — Au Bagne ;
1443 Colette. — Le blé en herbe ;
1466 R. Benjamin. — Valentine ;
1483 H. Bordeaux. — L'Amour et le Bonheur ;
1573 Th. Sandre. — Le Chèvrefeuille ;
1500 A. Bernard. — L'homme en rose ;
1524 J. Brousson. — Anatole France en pantoufles.
1529 Poux. — Une petite ville ;
1537 Ossendowski. — Bêtes, hommes et dieux ;
1550 Jean Nesmy. — Les quatre saisons de la Forêt.
1558 Myriam Harry. — La vallée des rois et des reines ;
1578 Boyer d'Agen. — Ave Cœsar ;
1584 André Fergau. — L'Ascète ;
1597 Montherlant. — Chant funèbre pour les morts de Verdun ;
1574 Th. Sandre. — Le Purgatoire ;
1599 Jeanne Maxime David. — La victoire des Dieux Lares ;
1489 Delly. — L'Ondine de Capdeuilles ;
1577 A. et P. Calel. — La Terre du Bon Dieu.
1598 Jean Cocteau. — Thomas l'imposteur ;
1625 L. Bonneville de Maisangy. — Madame de Beaumarchais ;
1623 E. Jaloux. — L'Alcyone ;
1565 A. Londres. — Dante n'avait rien vu ;
1614 M. Charot. — Jacques Dumont ;
1608 P. Ginisty. — Mémoires d'anonymes et d'inconnus ;
1490 Delly. — Le Mystère de Ker-Even ;
2372 Guiches. — Au banquet de la vie ;
2371 Fages. — Anthologie des Conteurs ;
2374 Dorgelès. — Sur la route mandarine.

Courant octobre, paraîtra un supplément au catalogue, avec l'indication de tous les livres achetés depuis 1922.

Rappelons que l'abonnement trimestriel est de 3 fr. et que la carte de Sociétaire valable pour l'année coûte 10 fr.

La *Bibliothèque Populaire* est ouverte dimanches et jeudis de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

Sur les Allées

Vendredi soir, des personnes qui revenant de la représentation du Cirque traversaient les Allées Fénelon, butèrent contre un tas de planches placées au milieu d'une allée.

Ce n'était guère la place de ces planches, surtout la nuit venue.

Egalement, les deux cabines spéciales qui sont installées contre le mur du lycée pourraient bien être enlevées.

Si elles ont rendu de réels services pendant la Foire-Exposition, aujourd'hui. il semble qu'on pourrait les enlever.

Ou bien si on veut les conserver, qu'on les transforme en châlets plus coquets. Après tout, depuis le temps qu'on réclame ces sortes de châlets on peut bien décider une fois de plus, que l'installation provisoire sera définitive et qu'on fera les aménagements nécessités par l'hygiène et l'esthétique.

L. B.

Réunion de notaires

Les notaires du département du Lot et des départements limitrophes au nombre de 250 présents ou représentés, se sont réunis à Cahors le 29 septembre, salle du Palais des Fêtes, dans le but d'étudier la question relative à la crise du notariat dans nos campagnes.

La séance était présidée par Me Dutours, notaire à Prayssac, président de la Chambre des notaires de Cahors.

Le Président remercie ses confrères présents, d'avoir bien voulu répondre à l'appel qu'il leur a adressé, et les charge de remercier les nombreux collègues qui ont envoyé leur adhésion.

Il souhaite la bienvenue à Me Pons, président du Congrès des notaires de France que l'Association Nationale a désigné pour la représenter et remercie Me Lavernhe de tout son effort en faveur des études rurales et de son heureuse intervention aux Congrès de Metz, Pau et Paris.

La parole est ensuite donnée à Me Lavernhe qui en quelques mots expose le projet de réforme notariale qu'il a présenté et dont chaque membre présent a un exemplaire en main.

Me Pons se lève ensuite, durant une heure, le distingué président du Congrès parle du notariat en général et de la crise qu'i traverse.

Pour éviter toute scission il propose, au nom de l'Association Nationale de désigner une délégation qui sera reçue à Paris les 7 et 8 décembre prochain, par le Bureau de l'Association.

Ont été désignés :

Mes Dutours, notaire à Prayssac (Lot); Laparra, notaire à Cardaillac (Lot) ; Lavernhe, notaire à St-Cirgues (Lot) ; Descrozailles, notaire à Decazeville (Aveyron); Jalenque, notaire à Maurs (Cantal); Valéry, notaire à Sarlat (Dordogne); Bergnes, notaire à Layrac (Lot-et-Garonne); Bouygues, notaire à Montpezat (Tarn-et-Garonne) ; Pélisson, notaire à Condom (Gers).

Espérons que de cette réunion sortira quelque chose d'utile.

⁂

Examen de notaire

La Commission d'examen. instituée par la loi du 12 août 1902, à l'effet de délivrer le diplôme d'aptitude aux fonctions de notaire, se réunira le jeudi 15 octobre, à 11 heures du matin, au Palais de Justice de Cahors, dans le local de la Chambre des Notaires.

Le Secrétaire, AUBERTIN.

Procès-verbal

M. le Commissaire de police a dressé procès-verbal contre un jeune cycliste qui, en dépit des règlements, s'obstinait à traverser les Allées Fénelon à bicyclette malgré la défense formelle qui est faite, les cyclistes continuent à passer à bicyclette sur les Allées.

Ils feront bien de se méfier, car une surveillance est installée.

Officiers de complément

L'Assemblée générale de l'Association Amicale des officiers de complément du Lot est fixée au dimanche 15 novembre prochain.

Les camarades qui préfèreraient un autre jour sont priés de vouloir bien le faire connaître le 25 octobre au plus tard, étant entendu que ceux qui ne répondront pas seront considérés comme acceptant la date choisie.

La réunion sera immédiatement suivie du déjeuner amical et l'hôtel où il aura lieu et le prix demandé, seront ultérieurement arrêtés.

Le Président : A. RAMES,
Chevalier de la Légion d'honneur.

Pour les Parents des Morts pour le Pays

Nombreux sont les parents des militaires morts au cours de la guerre 1914-18, ou des suites de la guerre, qui ne connaissent pas exactement tous les droits qu'ils détiennent de la législation en vigueur. Il en est de même des ascendants des militaires décédés antérieurement à cette époque — en accomplissant leur service — ainsi que de tous ceux dont les fils tombent au Maroc.

Le *Journal des Pères et Mères* des morts pour la France (9, rue Dulong, Paris (XVIIe), fondé il y a cinq ans, va entreprendre la publication d'une série d'articles documentaires concernant toutes les questions susceptibles d'intéresser les ascendants.

Tous les pères et mères désireux d'être enfin fixés sur leurs droits, sur les démarches qu'ils ont à faire pour en obtenir le bénéfice, ainsi que sur les revendications morales, sociales et matérielles qui leur sont particulières, doivent lire ce journal qui les renseigne et les guide en toutes circonstances.

Le prix de l'abonnement annuel est de 8 francs à faire parvenir au *Journal des Pères et Mères*, 9, rue Dulong, Paris (XVIIe), ou par versement au compte chèque postal, 581.15, Paris.

Les pièces de bronze italiennes sont retirées de la circulation

Le ministère des finances communique la note suivante :

Le gouvernement italien a décidé de retirer de la circulation, à compter du 1er novembre 1925, les pièces en bronze de cinq et dix centimes à l'effigie de Victor-Emmanuel II, d'Humbert Ier et de Victor-Emmanuel III. Ces pièces n'avaient pas cours légal en France, mais, en vue de faciliter le rapatriement de la monnaie de billon italienne circulant sur notre territoire, l'échange en pourra être effectué, contre de la monnaie française, jusqu'au 25 octobre 1925, dans les succursales et agences de la Société Générale, du Crédit Lyonnais, de la Banque Nationale de Crédit, ainsi qu'à la Banque de Paris et des Pays-Bas et à la Banque de l'Union Parisienne.

Accident

Un accident, dont a été victime M. Jean Lapisse, âgé de 17 ans, apprenti de 3e année dans les ateliers du dépôt de notre ville, s'est produit avant-hier dans les circonstances suivantes ;

Le jeune homme était occupé à placer des garnitures de clarinettes à une locomotive, quand, au cours de cette opération, il se prqua à la main gauche avec la pointe à trouer dont il se servait. M. Lapisse continua néanmoins son travail, mais le lendemain un panari se déclarait au pouce gauche causé par la pointe à tracer dont il se servait.

M. le docteur Besse soigna le blessé et lui ordonna de cesser son travail pendant une douzaine de jours.

Avis aux adjudicataires de travaux publics

L'article 267 de la loi de finances du 13 juillet 1925 vise les employeurs qui, conformément aux dispositions figurant dans les cahiers des charges relatifs aux travaux de l'Etat, des départements et des communes, ont mis en réserve dans leur comptabilité les contributions patronales prévues par la loi du 5 avril 1910 sur les retraites ouvrières et paysannes et afférentes à l'emploi de salariés n'ayant pas présenté leur carte. Ces employeurs aux termes dudit article, qui complète l'article 23 de la loi du 5 avril 1910, devront verser les contributions susvisées au fonds de réserve, suivant le mode prévu à ce dernier article, dans les six mois suivant la promulgation de la loi de finances précitée.

Le versement desdites contributions devra être opéré au greffe de la justice de paix et être appuyé d'une déclaration de versement prévue à l'article 170 du décret du 25 mars 1911.

Ces formules sont tenues à la disposition des employeurs dans les mairies.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 8 octobre 1925

VIOLENCES ET TENTATIVE DE VOL

M. Claret, marchand forain à Granéjouls, se trouvait à la fête du Cluzel, lorsqu'il vit un ouvrier terrassier nommé Louis Briondo, 26 ans, qui s'installait dans sa voiture.

M. Claret le pria de déguerpir : Briondo se fâcha et se jeta sur M. Claret auquel il tenta de voler la sacoche renfermant le produit de la recette de la journée.

Mais la foule intervint et Briondo s'enfuit. Peu après, les gendarmes de Cahors l'arrêtèrent. Le tribunal le condamne à 8 jours de prison et à 5 fr. d'amende.

VOL DE FILETS DE PÊCHE

Le nommé Rémi R..., 24 ans, de Cazes, commune de Puy-l'Evêque, est inculpé de vol de filets de pêche, au préjudice d'un propriétaire de Vire.

R... est condamné à 8 jours de prison avec sursis et à 50 fr. d'amende.

Qualité = profit

Il en est des pâtes alimentaires comme de tout autre produit : seules les pâtes de qualité "font du profit". La ménagère avisée choisit donc les pâtes LA LUNE, qui gonflent à la cuisson et permettent de préparer non pas seulement des garnitures, mais de beaux plats appétissants.

LA LUNE

Mais exigez bien la signature

Pozon-Verdurax

52, Avenue Daumesnil - PARIS

Demandez notre brochure "Recettes"

Qui l'a trouvé ?

Il a été perdu un stylo : qui l'a trouvé ? Prière de le rapporter au bureau du journal.

Potasses d'Alsace

Itinéraire du camion n° 6 des potasses d'Alsace dans le département du Lot, du 3 au 23 novembre, par P. Barrier :

Mardi 3 novembre, Cahors (foire) ; mercredi 4, Vers ; jeudi 5, Lauzès (foire); vendredi 6, Gramat (marché); samedi 7, Gourdon ; dimanche 8, Frayssinet-le-Gélat ; lundi 9, Saint-Germain-du-Bel-Air ; mardi 10, Castelfranc (foire) ; mercredi 11, Cazals; jeudi 12, Puy-l'Evêque ; vendredi 13, Luzech ; samedi 14, Mercuès ; dimanche 15, Lalbenque ; lundi 16, Castelnau-Montratier ; mardi 17, Limogne ; mercredi 18, Concots (foire); jeudi 19, Saint-Martin-Labouval par Cenevières ; vendredi 20, Saint-Cirq-Lapopie ; samedi 21, Aujols par Lalbenque ; dimanche 22, Vaylats ; lundi 23, Cieurac par Lalbenque.

Avis de concours

Un concours pour l'admission d'Agent-Voyer cantonal et examen d'admissibilité à l'emploi d'Agent-Voyer surnuméraire aura lieu le lundi 14 Décembre 1925 à 8 heures du matin à la Préfecture de Bourg (Ain). (Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la Préfecture du Lot (Cabinet du Préfet).

Chronique des Théâtres

ROYAL-CINEMA

PRÉSENTE

« LA BLESSURE »

Grand film français avec Léon Mathot

SAMEDI 10 octobre, soirée: à 8 h. 30
DIMANCHE, matinée et soirée

La nouvelle Direction s'excuse auprès de sa nombreuse Clientèle de n'avoir pu faire Orchestre, mais espère donner satisfaction incessamment.

PIANO TENU PAR M. LOUIS LAUGAT

Prix des Places. — *Réservées*, 2 fr. 50 ; *premières*, 2 fr. ; *secondes*, 1 fr. 50 ; *troisièmes*, 1 fr., demi-tarif pour les Enfants et Militaires.

⁂

PALAIS DES FÊTES

SAMEDI 10, soirée
DIMANCHE 11, matinée et soirée

Encore un Succès

L'ARRIVISTE

Grand Film

d'après l'œuvre de FÉLICIEN CHAMPSAUR

Interprétation : Henri BAUDIN, Jeanne HELBING, Ginette MADDIE, DALLEU, etc...

L'âge sans pitié, *comique* (2 parties)

Aubert-Journal, *actualités*

ORCHESTRE

En exclusivité pour la saison : KŒNIGSMARK

CHRONIQUE SPORTIVE

AVIRON CADURCIEN

Dès l'ouverture de la saison de rugby nous entendons parler, cette année, de championnats. C'est qu'en effet afin de désigner pour fin janvier le champion des Pyrénées, le Comité régional doit avoir organisé, avant cette époque, tous les matches permettant d'établir le classement des clubs. Les quinze Sociétés engagées dans le championnat de 2e série ont été divisées en trois séries de cinq, chaque série formant une « poule ». Les deux premiers de chaque poule seront classés et permettront de grouper deux nouvelles poules de trois clubs. Enfin les vainqueurs de chacune de ces deux séries seront opposés en un match qui permettra de désigner le champion.

Dès demain les premiers matches commenceront dans les poules de cinq et c'est ainsi que dans la poule A qui comprend l'Aviron Cadurcien, tandis que *Graulhet* se reposera, les *Cheminots de Toulouse* joueront contre la *Jeunesse Sportive Toulousaine* et Cahors rendra visite à *Lalande*.

Après la belle partie qu'ils fournirent dimanche, nous espérons que les Cadurciens ramèneront de Toulouse une nette victoire ; c'est ce que nous leur souhaitons de tout notre cœur.

Bébé n'aura jamais froid en hiver, si vous l'habillez dans une pièce chauffée par MIRUS. Poêle à bois à combustion lente, MIRUS en vente partout.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot, pendant la semaine du 28 septembre au 3 octobre, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 5 hommes, 1 femme.

Interlocaux : 26 hommes, 5 femmes.

En extra : 2 hommes.

Demandes d'emploi non satisfaites : néant.

Offres d'emploi non satisfaites : 11 hommes, 8 femmes.

Orge et avoine

La récolte en orge et en avoine dans le Lot en 1925, a été la suivante, d'après les renseignements fournis par le *Journal officiel*.

Orge d'hiver et de printemps : 700 hectares de surfaces ensemencées ayant produit 5880 quintaux.

Avoine d'hiver et de printemps : 14.500 hectares ont produit : 145.000 quintaux.

UNE BONNE NOUVELLE

Pour les Propriétaires de Vignes

Un Grand Appareil à Vapeur, pouvant contenter **30 Propriétaires par jour**, viendra à CAHORS, vers le **8 Novembre**, pour la DISTILLATION DES VENDANGES. Prière de se faire inscrire au *Bureau du Journal du Lot*. Cet appareil vous sera d'un gros avantage : 1° plus grand rendement et eau-de-vie très fine ; 2° vous n'aurez pas à vous occuper ni de nourriture, ni de chauffage ; 3° aucun risque de brûler votre marchandise qui est chauffée par la vapeur.

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 3 au 9 octobre 1925

Naissances

Pen, Aurora, rue Wilson.
Chartrand, Andrée, rue Wilson.
Sarazanas, Robert, rue Rousseau.
Chaudrut, Jeannine, rue Nationale.
Chaudrut, Mauricette, rue Nationale.
Pasquier, Jeanne, rue Wilson.

Publications de mariages

Dupuis, René, mécanicien à Cahors et Touron, Simone, s. p., à Duravel.
Delbru, Pierre, employé de banque et Linon, Marie-Louise, à Castelnau-Montratier.
Guyeu, Frédéric, télégraphiste, à Cahors et Golfié, Léonie, à St-Trié, (Dordogne).

Mariages

Vidaillac, Baptiste, carrossier à Cahors, et Barrières Cécile, s. p., à Cahors.
Dalesne, Marc, sergent rengagé au 5e bataillon d'infanterie légère d'Afrique à Tatahouine (Algérie) et Valet, Marie, employée de commerce à Cahors.
Lavergne, René, pâtissier à Cahors et Sor, Clémence, s. p., à Cahors.

Décès

Lainé, Mireille, veuve Cordier, brodeuse, 43 ans, faubourg Cabessut.
Massip, François, cultivateur, 56 ans, à Péchégal-Cahors.
Coupiac, Louis, menuisier, 48 ans, rue Président-Wilson.

TERMINUS HOTEL

AGRANDISSEMENT

38 Chambres; confort le plus moderne
Chambres avec Salle de Bain
Garage fermé et chauffé

ATTENTION

OUVERTURE

du Grand Restaurant des Gourmets

Grande Salle pour Noces et Banquets

ON PREND DES PENSIONNAIRES

JOURNÉE

pour MM. les Voyageurs de Commerce

AUTO POUR EXCURSIONS

P. MARRE, *Directeur*

Téléphone : N° 60

T. C. F. A. C. F.

ACHAT DE TILLEUL

Les RÉCOLTANTS qui désirent vendre le **Tilleul de leur récolte** sont priés de s'adresser à la

Pharmacie PAUL GARNAL
97, BOULEVARD GAMBETTA
Qui achètera toute quantité

QUAND VOS CHEVEUX TOMBENT OU BLANCHISSENT !
adressez-vous à
M. POPOVITCH Coiffeur pour Dames
4, rue Maréchal-Foch -:- CAHORS
qui donne des SOINS SPÉCIAUX et vend aux prix les plus bas toutes marques de parfumerie, brosserie, teinture, etc.
Rasoirs et lames GILLETTE et autres
MAROQUINERIE D'ART
-:- Maison fermée les lundis -:-

Arrondissement de Cahors

Larosière

On nous communique :

En l'honneur de St-Julien de Brioude. — C'est ce dimanche 11 octobre qu'aura lieu à 14 heures la bénédiction de la statue de St-Julien de Brioude, patron de la paroisse. On sait que l'église de Larosière a été construite voici 147 ans.

La statue est une œuvre fort bien réussie : Nous avons St-Julien de Brioude sous son véritable jour. Il est habillé en soldat romain du IVe siècle, casque gaulois, tenant le bouclier de la main gauche et la lance de la main droite. Il a une attitude martiale, un air inspiré, un regard énergique et pénétrant.

Avant 1793, Larosière était un lieu de pélerinage célèbre. Cahors et les villages environnants le visitaient annuellement la première semaine de septembre. Presque toutes les mères de famille y vouaient leurs enfants.

Puy-l'Evêque

Accident. — Mercredi dernier, jour de foire, M. Rouquet se rendait chez lui à Floressas, quand, arrivé à la hauteur de la propriété de M. Lasmarie, à Sarlat, son attelage rencontra le camion de M. Delmas, mécanicien à Prayssac. Son cheval, effrayé, fit un brusque écart qui projeta la voiture dans le fossé.

Dans la chute, Mlle Brugalières ne fut que légèrement contusionnée, mais M. Rouquet dut être transporté à la pharmacie Salles, où le docteur Rouma lui fit un pansement à ses blessures à la tête, qui ne seront heureusement pas graves.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Mouvement judiciaire. — Sur le mouvement judiciaire qui vient de paraître, nous relevons avec plaisir le nom de notre compatriote M. Lacroix, président à Angoulême, nommé président de chambre à Lyon. Nos sincères félicitations.

Probité. — M. Barruel entrepreneur de maçonnerie a trouvé sur la voie publique un bracelet montre d'une certaine valeur qu'il s'est empressé de remettre au commissariat de police où sa propriétaire Mme Longé a été heureuse de le retrouver.

M. Borderie Marcel, employé de commerce a trouvé un billet de banque de 50 francs qu'il a déposé aussitôt au commissariat. Nos sincères félicitations.

Service des pharmacies. — Aujourd'hui, dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Bariat, rue Gambetta.

Syndicat d'initiative. — A la suite d'une réunion tenue le 3 courant à la mairie de Capdenac-gare, sous la présidence de M. le Dr Fournier, la création d'un syndicat d'initiative de tourisme a été décidée.

Nous faisons appel à toutes les personnes qui s'intéressent à la prospérité de notre région et particulièrement aux commerçants qui doivent tous faire partie de ce syndicat d'initiative lequel s'efforcera d'organiser la Contrée au point de vue touristique, d'y attirer les étrangers et de leur en rendre le séjour agréable.

Les adhésions sont reçues :

1° à Capdenac-Gare, chez M. Delbos, secrétaire de la Mairie, et M. Achille Calmon, négociant.

2° à Capdenac-le-Haut, chez M. Combette, Directeur de l'usine électrique.

Corps étranger dans l'œil. — M. Baptiste Montfort, mécanicien de route à la Compagnie du P.-O., âgé de 38 ans, en assurant le train, a reçu les débris d'un corps étranger qui se sont implantés profondément dans la cornée gauche et ont provoqué une ulcération cornéenne qui, d'après le certificat médical délivré par M. le docteur Langle, oculiste à Brive, nécessitera un repos de quatre jour.

En soulevant un bloc de pierre. — M. Firmin Bahu, ouvrier maçon chez M. Goudal, entrepreneur à Figeac, en soulevant un bloc de pierre donna un tour de reins qui provoqua une petite déchirure musculaire avec ecchymose dans le sacro-lombaire gauche qui, d'après le certificat médical délivré par M. le docteur Estève, causera une incapacité de travail de plusieurs jours.

Etat civil du 2 au 9 octobre. — Décès : Tauran Marie, veuve Serres, 79 ans ; Antragues Mathurin, 75 ans.

Bagnac

Perception. — M. Viers, percepteur à Bagnac, vient d'être nommé en avancement à Saint-Privat, dans la Corrèze, son pays natal.

Cajarc

Accident. — Mme Molinier, la femme du sympathique ferblantier de notre ville, commit l'imprudence d'allumer son fourneau avec du pétrole ; le feu se propagea tout à coup et elle fut grièvement brûlée à la figure. Un assez long repos lui sera nécessaire pour guérir ; par bonheur, les yeux ne sont pas atteints.

St-Pierre-Toirac

Dans l'aviation. — Notre jeune compatriote le sergent Latapie, du 34e régiment d'aviation, dont nous avions déjà, en juillet dernier, signalé les exploits, vient de remporter un nouveau succès avec son appareil d'arme.

En deux jours, il a couvert 2.200 kilomètres avec un vol effectif de 9 h. 45, soit une moyenne de 220 kilomètres à l'heure.

Parti du Bourget mercredi matin, à huit heures, avec escale à Metz, Dijon, Lyon, Istres et Perpignan, il arrivait à Toulouse à 16 heures.

Reparti le lendemain matin, à onze heures, il est arrivé au Bourget à 15 h. 30, après escale à Bordeaux et à Tours, terminant son tour de France sans aucun accident.

Etat-Civil. — Publication de mariage : Eloi-Jean Grimaud, cultivateur à Saint-Pierre-de-Toirac, et Lucie-Hélène Ayral, à Saujac (Aveyron).

St-Céré

Foire du 6 octobre. — Voici les cours pratiqués : bœufs de boucherie prix moyen 200 francs les 50 kilos poids vif ; vaches de boucherie, 180 francs ; bœufs d'attelage, de 5.000 à 7.000 francs la paire ; bœufs d'élevage, de 4.500 à 5.500 francs ; vaches suitées, 5.000 à 6.500 francs la paire. Beaucoup de veaux gras vendus au prix moyen de 6 fr. 50 le kilo, poids vif.

Abondance de porcs gras vendus de 300 à 350 francs les 50 kilos. Légère baisse sur les porcelets de 4 mois vendus 150 francs la pièce.

Poules, canards, dindes, 4 francs ; poulets, 4 fr. 50 le demi-kilo ; œufs, 5 fr. 50 la douzaine ; beurre, 7 à 8 fr. 50 ; fromage du Cantal, 4 fr. 50 à 5 fr. le demi-kilo ; fromages du pays, 3 fr. 50 la douzaine ; pêches, 2 fr. 50 et 3 fr. la douzaine ; raisins, 0 fr. 60 le demi-kilo ; premières châtaignes, 0 fr. 50 le demi-kilo.

Foirail des moutons ; moutons de boucherie, 4 fr. le kilo poids vif ; brebis et moutons d'élevage, 100 à 160 fr. la pièce.

Le blé valait 80 fr. les 65 kilos ou un franc le litre ; l'avoine 37 à 38 franc l'hectolitre.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Match de rugby. — Dimanche l'Union Sportive Gourdonnaise (1) rencontrera en match amical la Jeunesse Athlétique Briviste (1).

Encore un beau match en perspective où l'U. S. G. devra s'employer à fond pour triompher.

Suppléance à l'école maternelle. — Nous apprenons que Mme Contival, de Cahors, vient d'être nommée suppléante à l'école maternelle de Gourdon pendant la durée du congé accordé à Mme Bénel qui est souffrante.

Notre foire du vendredi 9 octobre. — Très belle et grande foire. Beaucoup d'animaux et de produits agricoles. Grand choix, comme toujours.

Prix moyens pratiqués : Bœufs gras : 220 à 250 fr. le quintal de 50 k. ; bœufs d'attelage : 4.500 à 5.400 fr. la paire ; bouvillons 2.300 à 2.900 fr. la paire ; porcs de charcuterie 330 fr. le quintal (50 kg.) ; porcelets, en diminution 100 à 120 fr. ; moutons gras 4 fr. le k. ; agneaux 4 fr. 50 le k. ; poules 3 fr. 75 à 4 fr. ; poulets 4 fr. à 4 fr. 50 ; lapins domestiques 2 fr. 50 à 2 fr. 75, le tout, le demi-kilo ; canards 3 fr. 50 la livre ; œufs, 6 fr. la douzaine.

Noix, 100 à 110 fr. le sac (90 l.) ; avoine 38 à 40 fr. (les 80 litres).

Beaucoup de jardinage.

Pharmacie ouverte. — C'est la pharmacie Meulet qui sera ouverte, après demain lundi, 12 courant.

Martel

Grandes fêtes agricoles des 10 et 11 octobre 1925. — Le Comité d'organisation a bien fait les choses. Nous devons dire qu'il s'est surpassé.

Maintenant que tout est en place pour l'exposition et le concours agricole on peut se rendre compte de la somme de travail qu'il a fallu pour réaliser un ensemble aussi parfait. Signalons une porte monumentale décorée par un artiste parisien et les stands couverts d'une superficie de 1.100 mètres carrés où se pressent de nombreux exposants. Nous remarquons les stands d'automobiles, de moteurs, de machines agricoles de toutes sortes, des travaux d'art de Radiola et d'horticulture avec deux cents variétés de dahlias. L'exposition animale sera aussi remarquable par la variété et la qualité des sujets. Enfin nous rappelons que les fêtes de dimanche dont nous avons publié le programme seront rehaussées par la présence de la musique du 126e Régiment d'Infanterie qui donnera 2 concerts dans la journée. Nous apprenons également que le Comité s'est entendu avec la maison Plisson pour la vente de 1100 mètres carrés de baches neuves qui couvrent les stands. S'adresser au Secrétaire général de l'Exposition.

Conseil municipal. — Séance du 3 octobre. Présidence de M. Bouat, député-maire. Tous les conseillers sont présents sauf M. Guiteny. Le procès-verbal de la dernière séance est adopté. M. le maire invite le Conseil à prendre une délibération en vue de l'adhésion de Martel à la formation de syndicats intercommunaux, d'études pour l'électrification de la partie Nord du département. Ces études faites par les soins du génie rural n'engagent la commune à aucune dépense. Le Conseil approuve. MM. Belly et Delanis sont nommés délégués à ce syndicat.

Le Conseil fixe les nouveaux tarifs de droits d'octroi. Ce sont les mêmes que les anciens légèrement majorés. La mise à prix de l'adjudication est fixée à 1.200 francs. De même pour les droits de place et de halle dont la mise à prix de l'adjudication est fixée à 800 fr. Ces deux adjudications auront lieu le 8 novembre. L'administration des Postes demande à la commune une somme de 56 fr. 25 pour le remplacement de la boîte aux lettres de la gare par une boîte plus grande plus 5 francs par an d'entretien. Adopté.

Les particuliers ayant sollicité l'achat de deux parcelles de terrain de l'ancien cimetière le conseil fixe à 2 fr. 50 le prix de cession pour le mètre de terrain. M. Relly est désigné comme commissaire enquêteur pour étudier les modalités de cette vente.

Le Conseil se réunit alors en séance secrète pour l'examen de diverses demandes d'assistance. A la reprise de la séance publique, M. le Maire annonce que M. le contrôleur des contributions directes en résidence à Martel, demande la cession d'une pièce destinée à lui servir de bureau, dans l'immeuble de la mairie. Adopté.

MM. Belly et Delanis qui avaient été chargés d'entrer en relation avec le propriétaire de cette maison, ont obtenu la cession du dit immeuble moyennant 9.000 francs.

M. le maire explique la nécessité de cet achat qui fera rentrer dans l'immeuble de l'hôtel de ville cette parcelle qui en avait été distraite au cours des siècles passés. Les Beaux-Arts ont donné l'assurance qu'ils feraient opérer la reconstitution historique de cette partie de notre vieux monument à leurs frais. En conséquence, le conseil autorise M. le Maire à procéder à l'achat.

Le Conseil aborde enfin la question des eaux. M. le Maire constate l'unanimité du conseil à désirer la dotation de Martel en eaux potables. Il indique que d'après les études déjà faites, la source de Scourtil est seule susceptible d'être choisie. Mais l'établissement d'un projet est nécessaire avant que soit prise une décision définitive. Après de longues explications, le conseil décide de charger de l'exécution du projet M. Cocula, architecte des Beaux-Arts de la ville de Périgueux, lequel a déjà à son actif l'adduction des eaux de Bergerac.

St-Denis-près-Martel

Coups et blessures. — M. Antoine Rouvès, 53 ans, entreposeur des postes à Saint-Denis-Martel rentrait de la gare d'Aurillac chez lui pour reprendre son poste, lorsqu'en passant en face de la maison Gironie, son voisin, ce dernier lui lança une pierre qui lui effleura la tête sans l'atteindre. Mécontent d'avoir raté son coup et voyant que Rouvès se sauvait, Gironie se mit à sa poursuite en lui lançant une nouvelle pierre qui, cette fois l'atteignit dans le dos.

Un certificat médical est joint au procès-verbal et le docteur a enjoint au blessé de rester couché quelques jours.

Salviac

Succès. — Nous apprenons avec plaisir que notre excellent compatriote, M. Raymond Baffas, employé à la perception de Salviac, vient d'être reçu avec le n° 142 sur 377 admis et 1.200 présentés au récent concours de commis de perception.

En cette circonstance nous présentons à l'élève et au maître, le sympathique M. Guiraudet, qui naguère était percepteur de Salviac, nos bien sincères félicitations.

Conférence pédagogique. — La conférence pédagogique de la rentrée des classes aura lieu pour le canton de Salviac le vendredi 16 octobre à l'école primaire des garçons, sous la présidence de M. Villadieu, inspecteur primaire.

Le sujet à traiter est « L'Enseignement de l'orthographe ». Tous les membres de l'Enseignement du canton se réuniront ce jour-là à Salviac.

Dégagnac

Conseil municipal. — Le Conseil municipal, au complet, s'est réuni dimanche, sous la présidence de M. Fabre, Chevalier de la Légion d'Honneur, maire.

Par délibération fortement motivée, le Conseil demande qu'aucune suppression d'emploi ne soit faite dans le personnel enseignant de Dégagnac, la population scolaire devant s'élever, pour la période de scolarité qui commence, au chiffre d'avant guerre.

Un crédit ayant déjà été voté pour la création de la caisse des écoles, le Conseil approuve les statuts de cette caisse et nomme MM. Delmas, Nadal, Rodes et Balmes pour l'administrer, sous la présidence de M. le Maire.

Le Conseil demande ensuite à M. le Ministre de l'Instruction publique, de vouloir bien accorder une large subvention à la Caisse des Ecoles ; une concession de livres pour la bibliothèque scolaire ; des cartes murales ; des tableaux et un compendium.

Le Conseil demande encore, que le Génie rural poursuive les études nécessaires pour doter Dégagnac de lavoirs-abreuvoirs.

Le Conseil approuve ensuite les acquisitions de terrain, faites pour la construction de la route de St-Avit, et décide, que les parcelles traversées par ladite route et appartenant à M. Cazard Pierre, seront soumises à l'expropriation, le propriétaire étant intraitable.

Le Conseil, considérant que la superficie de la commune de Dégagnac (3.790 hectares) est une des plus étendues du département, demande, que le Génie rural fasse les études pour la continuation de la route de Lamothe, jusqu'à la gare de Dégagnac et à Gaurie et accorde, pour la construction de ce chemin, une large subvention.

Après avoir approuvé les mémoires de l'assistance médicale gratuite, le Conseil s'occupe de la question du presbytère.

M. le Curé, qui a été prié de venir fournir des explications au Conseil au sujet du bail à renouveler, fait l'offre de payer un loyer de 140 fr. par an. Le Conseil accepte cette proposition et donne mandat à M. le Maire, de passer un bail pour une durée de 3 ans.

Le Conseil décide encore, que la part contributive de la commune, pour la réparation des canivaux, sera prise sur les ressources ordinaires de la commune.

Le Conseil se réunit ensuite en Comité secret pour examiner sept demandes d'assistance aux femmes en couches et primes d'allaitement.

Trois demandes ont été retenues et ont seules bénéficié d'un avis favorable.

Foire du 5 octobre. — La foire mensuelle de Dégagnac, n'a pas eu, en raison des vendanges, son importance habituelle.

Voici les cours pratiqués :

Bœufs de boucherie, de 240 à 250 fr. les 50 kilos ; bœufs de travail, de 5.600 à 7.000 fr. ; bœufs d'élevage, de 4.700 à 5.500 fr. ; bourrets, 2.300 à 3.000 fr., le tout la paire.

Moutons gras, de 200 à 250 fr. pièce ; agneaux, de 4,75 à 5 fr. le 1/2 kilo.

Poules grasses, 4 fr. ; poulets, 4,50 ; canards, 4,25 ; dindons, 3,75 ; lapins domestiques, 3 fr., le tout au 1/2 kilo ; pigeons, 6,25 la paire ; œufs, 6 fr. la douzaine.

Lièvres, 4,25 le 1/2 kilo ; lapins de garenne, 7 fr. ; perdreaux, 8 fr. ; cailles, 3,25, le tout la pièce.

Foin, de 7 à 8 fr. ; bois de chauffage, 30 fr. le stère ; fagots, 40 à 45 fr. le cent.

Souillac

Cirque-ménagerie Spessardy. — Cet établissement de premier ordre sera de passage dans notre ville lundi 12 octobre.

Les Souillagais et les habitants des communes voisines ne manqueront pas de se rendre en foule dans ce superbe établissement, qui remporte partout un vif succès.

Vayrac

Débit de tabacs. — Le public est informé qu'une gérance d'un débit de tabacs a été autorisé et créé en date du 16 septembre 1925.

L'adjudication de cette gérance aura lieu le mercredi 21 octobre courant, à la mairie, devant M. Cazassus, inspecteur, assisté de deux employés.

Le cahier des charges est déposé au secrétariat où, aux heures réglementaires, il sera mis à la disposition du public, dernier délai le 15 octobre.

Dernière heure

La rive droite du Rhin n'est plus occupée

Le poste belge du pont de Ruhrort a été reporté sur la rive gauche du Rhin et par suite il ne reste plus de troupes alliées sur la rive droite du fleuve.

⁂

AU MAROC

Sur notre front ouest l'ennemi redevient actif

Sur le front ouest, l'ennemi, redoutant une avance de notre part, a regroupé ses forces et manifeste une certaine activité vers le Bibane, Ouled-Ghezzar, Haddarine et Ouled-Samelil.

Une reconnaissance a exploré, dans le secteur du centre, les pentes nord du Bruddar sans rencontrer de résistance.

Abd-el-Krim concentre des troupes

On signale qu'Abd-el-Krim rassemble actuellement 15.000 guerriers dans la région d'Aït Kemara, où il se trouverait lui-même avec ses deux chefs de guerre : son frère et El Kheriro.

Ce point de rassemblement se trouve à 13 kilomètres au sud d'Ajdir.

On prête à l'ennemi l'intention d'attaquer, soit les Espagnols débarqués à Ajdir, soit l'aile gauche de notre dispositif dans la région située au nord de Kiffane.

La cruauté du chef rifain provoque une révolte de notables

Les parents et les partisans du caïd Mohamed Azerkane et d'autres notables exécutés sur l'ordre d'Abd-el-Krim se sont révoltés ouvertement contre le chef rifain.

⁂

EN SYRIE

Mort héroïque de 11 artilleurs français

Une personne digne de foi, arrivée à bord du *Lamartine*, courrier d'Orient, a déclaré que onze artilleurs français, prisonniers des Druses, ont été fusillés par ces derniers pour avoir refusé de tirer sur la citadelle de Soueïda, où se trouvaient des soldats français.

⁂

LA CONFÉRENCE DE LOCARNO

La 4e séance

La quatrième séance de la Conférence a été consacrée à l'examen des questions soulevées par la participation à la Société des Nations des signataires éventuels du pacte de sécurité.

La Conférence s'est ajournée à samedi.

L'évacuation de la zone de Cologne

L'envoyé spécial du « Berliner Tageblatt » à Locarno télégraphie qu'au cours des conversations qui ont eu lieu entre M. Chamberlain et M. Streseman, la question de l'évacuation de la zone de Cologne a aussi joué un rôle important.

M. Stresemann a dit à ce sujet qu'il était impossible qu'il revienne à Berlin sans avoir l'assurance d'une évacuation immédiate de la zone de Cologne. Ceci est une des conditions préliminaires pour la signature du pacte occidental. L'Angleterre a fait bon accueil à ce point de vue, mais la France fait dépendre ces assurances de la signature du pacte.

⁂

LE MOUVEMENT COMMUNISTE

Une grève générale de 24 heures ?

Les dirigeants du parti communistes ont, depuis quelque temps, fait connaître leur intention de déclancher, dans le courant du mois d'octobre, un mouvement de grève générale de 24 heures à Paris et en province, en signe de protestation contre les opérations militaires du Maroc.

Cette grève, d'après certains renseignements, serait imminente, après avoir été présentée ces jours derniers comme ajournée à un moment plus favorable.

L'ordre de grève serait lancé

Jeudi soir, des ordres de grève auraient été distribués dans des usines de banlieue parisienne, notamment dans une grande usine d'automobiles dont le personnel est particulièrement remuant.

L'action s'est poursuivie vendredi en visant particulièrement les services publics, dont les transports en commun constituent les principaux éléments.

Le Gouvernement prend des mesures

En prévision de cette éventualité, le gouvernement a pris toutes les dispositions nécessaires pour que l'ordre public ne soit pas troublé le jour de cette manifestation (qui n'est d'ailleurs pas encore déterminée), et pour que toute atteinte à la liberté du travail soit énergiquement réprimée.

Le gouvernement considère, en effet, que le pays ne comprendrait pas qu'un parti quelconque pût entraver le cours normal de la vie nationale par une démonstration ayant un caractère politique.

Une réunion au Ministère de l'Intérieur

Une importante conférence s'est tenue vendredi soir, au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Schrameck.

A l'issue de la délibération, M. Schrameck a déclaré :

« Nous avons examiné les faits qui peuvent se produire à la suite des avis de grève générale publiés ces jours-ci. Nous avons pris toutes les mesures qui s'imposaient en vue d'assurer le fonctionnement des services publics et de réprimer énergiquement toute atteinte qui serait portée à la liberté du travail. »

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 20.

LE MOUVEMENT COMMUNISTE

LA GREVE DE 24 HEURES

L'ordre de grève pour ce matin

L'*Humanité* annonçait pour ce matin 10 heures, la grève des autobus et des trams.

La grève n'est que partielle

L'ordre de grève émanant du Syndicat communiste ne paraît pas avoir été exécuté à la lettre.

La grève n'est que partielle.

⁂

EN ROUMANIE

Une incursion d'insurgés Bulgares

De Bucarest. — Une bande d'insurgés Bulgares a pénétré sur le terrain roumain.

Elle a livré aux soldats roumains une bataille qui a duré deux heures.

Finalement, les forces roumaines ont réussi à repousser les insurgés.

⁂

LA CONFÉRENCE DE LOCARNO

Stresemann demande la convocation du Conseil de la S. D. N.

Le *Daily Mail*, annonce que M. Stresemann a proposé qu'une réunion spéciale du Conseil de la Société des Nations fût convoquée à Locarno afin qu'il pût donner son avis sur l'entrée du Reich à la S. D. N.

⁂

LA MISSION CAILLAUX

Le retour en Europe

De Plymouth. — Le vapeur *France* est arrivé hier soir ici, ramenant la mission financière française, présidée par M. Caillaux.

M. Caillaux est satisfait

Le ministre des finances paraissait satisfait de la réception faite à la mission française à Washington.

...mais se refuse à toute déclaration

Toutefois, M. Caillaux s'est refusé à toute déclaration.

Comme on lui demandait s'il était désappointé par le résultat de son voyage, il répondit : « je ne suis jamais désappointé ».

La conversation sera poursuivie avec les Etats-Unis

Parlant ensuite de la situation nouvelle, M. Caillaux a exprimé l'avis que la conversation sera continuée. « Nous ne pouvons pas tous, ajouta-t-il, signer des accords comme M. Baldwin ».

Puis il conclut : « M. Baldwin est un de mes bons amis ».

Pour vos réparations d'Horlogerie et Bijouterie
Adressez-vous : 8, Boulevard Gambetta
Aux OUVRIERS HORLOGERS RÉUNIS
qui vous feront un travail soigné, rapide garanti et bon marché
Achat d'Or, Argent, Diamants, Vieux Dentiers et Pièces Démonétisées
— ECHANGE —

ON DEMANDE
Cordonnerie Générale, rue Maréchal Foch, 10
2 bons ouvriers pour réparations chaussures
Deux Ouvrières pour machine à coudre à moteur
et apprentis payés de suite

Madame GASTAL
Coiffeuse pour Dames
Bd Gambetta, 59, CAHORS
Ex-Elève de la Maison Arnaud, de Toulouse
Diplômée de l'Ecole Américaine de Coiffure de Paris
FAIT TOUTES COUPES DE CHEVEUX pour DAMES, DEMOISELLES et FILLETTES
Lavages de tête — Ondulations Marcel
COIFFURES DE MARIÉES ET DE SOIRÉES
Application de teintures liquides et cataplasmes
PARFUMERIE des MEILLEURES MARQUES
NOMBREUX ACCESSOIRES POUR LA COIFFURE

GABRIEL
14, place des Petites-Boucheries
Ressemelages soignés avec cuirs de 1er choix
et tous travaux de cordonnerie
PRIX SANS CONCURRENCE

A VENDRE
A 11 k. de CAHORS, près gare grande ligne, Très Belle Propriété d'Elevage, en rapport et en parfait état de culture, *25 hectares seul tenant*, grande partie prairies irriguées, terres de 1re cl. : **Maison de Maître**, état absolument neuf, partie meublée. Garage. **Maison de Colon** et tous bât. exploitation parfait état. **Cheptel vif et mort.** Eau courante. Etang. Electricité.
Sr **J. DELLARD**, *Cabinet Immobilier*, rue Maréchal Joffre, CAHORS, seul chargé de la vente.

ON DEMANDE A ACHETER
Un beau Piano
D'OCCASION
S'adresser au Bureau du Journal

HEUREUSE IDÉE
Faites vous-même un litre de bon vin fortifiant en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table. Instantanément vous obtiendrez le meilleur fortifiant pour tonifier le sang et guérir la faiblesse, le surmenage, l'anémie. Le flacon de Quintonine, 3 fr. 25.
Pharmacie Orliac à Cahors.

ON DEMANDE
UNE BONNE DACTYLO
S'adresser au Bureau du Journal

HORLOGERIE SUISSE
RICHARD JAKUBOWSKI
Horloger-Bijoutier
1 bis, rue du Portail-Alban, 1 bis
CAHORS
ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATION
d'Horlogerie, Bijouterie, Joaillerie et Orfèvrerie
PIÈCES DE COMMANDE
Travail soigné — Exécution rapide
Prix modérés défiant toute concurrence
Achat d'Or et d'Argent, Brillants et Perles
Vieux Dentiers
N. B. — Toutes les Réparations sont exécutées dans mon Atelier quelle que soit leur importance

GRAINS & FOURRAGES
Entrepôt de demi-Muids, Barriques
Neufs et d'Occasion
R. CONDUCHÉ
Place Rousseau, CAHORS
R. C. 2623

Grand Dépôt
de BARRIQUES, DEMI-BARRIQUES
DEMI-MUIDS, tout NEUFS
BONNE FABRICATION — PRIX MODÉRÉS
S'adr: M. NOYER, Marchand de Grains
Faubourg Cabessut, CAHORS

AVIS
Mlle **MOUTHIER**, *professeur de Sténo-Dactylographie*, déléguée de l' « Institut **Sténographique de France** », informe ses Elèves qu'elle reprend **Ses Cours**, les JEUDI ET SAMEDI.
S'adresser au Bureau du Journal

On demande Ouvrières
6, FAUBOURG CABAZAT
n'ayant aucune profession spéciale
TRAVAIL ASSURÉ et BIEN RÉTRIBUÉ
Urgence

RÉPARATIONS EN TOUS GENRES
Radiateurs — Tôlerie automobiles
Fourneaux et Calorifères
Transformation d'Alambics à bascule
Installation et entretien d'Usines
J. DUMONT
20, rue Saint-James, CAHORS

A VENDRE
cause fin de saison des foins
Deux Chevaux
AGÉS DE 11 ANS ET DE 13 ANS
Très doux et aptes à tout service
S'attelant seuls et à deux
M. de POUSARGUES, SOTURAC (Lot)

Futaille neuve et d'occasion A VENDRE
Foudres, Cuves, Demi-Muids
Barriques, Demies, etc...
Matériel Vinicole
Pompes à vin, Pressoirs, Fouloirs, etc...
Ecrire à
MM. LAMOURE et ROBERT, à PRAYSSAC (Lot)

On Demande
UN GARÇON DE 15 A 17 ANS
POUR GARDER DES BOUVILLONS
S'adresser à M. LAVERGNE, à ARTIS-LAUZÈS

François HORMIÈRE fils
Fumiste
7, rue de la Banque
Informe sa Clientèle qu'il continue comme par le passé ses Travaux de Fumisterie.
En cas d'absence : 15, quai de Regourd

OCCASION
A VENDRE pour cause double emploi
Moto Griffon 2 CV.
parfait état de marche
S'adresser : Me BOYER, *huissier*
4, RUE BLANQUI, CAHOR

MOTEUR A GAZ
Force 7 chevaux
A Vendre
BONNE OCCASION
S'adresser au Bureau du Journal

RELIGIEUSE donne secret pour guérir : Pipi au lit et Hémorroïdes. Maison Nora, à Nantes.

VOULEZ-VOUS VENDRE
ou
ACHETER
Une PROPRIÉTÉ de Rapport ou d'Agrément
Une MAISON — Une VILLA
Un FONDS de COMMERCE
ou n'importe quel Immeuble
ADRESSEZ-VOUS A
M. J. DELLARD
Cabinet Immobilier
1, rue Maréchal-Joffre, à CAHORS
Le plus anciennement créé
R. C. C., n° 1462.

Bibliographie

L'OPINION
Journal de la Semaine
Paraissant tous les Samedis
7 bis, Pl. du Palais-Bourbon, Paris, VII[e] art
Sommaire du samedi 3 octobre 1925

Editorial. — Ce qu'on dit. — Affaires extérieures : Arbitrage, sécurité, désarmement : Intérim. — Affaires intérieures : La position de M. Herriot. — Prétentions indécentes : Maurice Colrat. — Les forces politiques de la France : l'Yonne : Trygée. — Notes et Figures : Chasseurs : A. de Bersaucourt. — L'empereur Guillaume attent son heure : P.-E. Régnier. — Littérature : Deux « rêveurs » : André Thérive. — Ce qu'on lit. — Histoire : Abd-el-Kader : Georges Girard. — Théâtre : « La Chapelle ardente ». — « Simili », au Théâtre des Jeunes Auteurs : Etienne Rey. — Art : Le Salon d'Automne : P. du Colombier. Au Maroc : Tsza, ville du front : Manue. — Gastronomie : Pèlerinages gastronomiques : Austin de Croze. Sports : Le redressement de l'athlétisme français : Marcel Berger. — Journaux et Revues. — Nouvelle : L'iceberg encombré, par Morley Roberts (traduction Théo Varlet).

« Vendanges », bois de Jacques Boullaire.

MADAME,
LE **PETIT COURRIER** DE LA
FEMME CHEZ ELLE
est **GRATUIT**
PUISQUE CHAQUE N°
CONTIENT UN **BON-PRIME**
REMBOURSANT
PLUSIEURS FOIS
LE PRIX D'ACHAT
Le Numéro **0.25**
LE DEMANDER PARTOUT

LA MODE PRATIQUE

le Journal vraiment moderne et pratique de la Femme et de la Maison.

Un An 30 fr. | Chaque N° de 0 fr. 60 contient : | Le N° 0fr.60

UN
Bon - Prime
donnant droit de participer aux avantages de la coopérative *Mode Pratique.*

Avec les patrons de la MODE PRATIQUE, *vous ferez toutes vos robes.*

LA MODE PRATIQUE
rapporte 100 fois ce qu'elle coûte.

79, Bd St-Germain, PARIS.
R. C., Seine, 55.390.

AUX FILLETTES ET JEUNES FILLES
de 6 à 18 ans

MADEMOISELLE,
demandez-nous notre prime :
Un Ravissant Napperon
« En route pour le Marché »
« LA FERMIÈRE »
dessiné et peint sur toile rustique avec les fournitures nécessaires à la broderie.
Vous recevrez en outre une **SURPRISE** si vous nous indiquez votre âge.

BON-PRIME
du « JOURNAL DU LOT »
à retourner aux
Publications François Tedesco
(SERVICE DES PRIMES)
39, Boulevard Raspail, Paris 7e
Ci-joint 6 timbres de 25 Cmes pour frais de manutention, port et emballage de la prime mentionnée ci-dessus.

Adresse de la Bénéficiaire .....
Age .....

Mesdames,
Vous n'êtes peut-être pas toutes
de parfaites maîtresses de maison
ni des femmes d'intérieur accomplies
Mais vous pouvez toutes
le devenir grâce aux
Publications François Tedesco
39, Boulevard Raspail, Paris (7e)
Si vous désirez vous en convaincre il vous suffira de nous retourner le bon ci-dessous et vous recevrez gracieusement notre « POCHETTE SPECIMEN » contenant :
1° un numéro du *Journal des Ouvrages de Dames;*
2° un numéro de *La Femme Chez Elle;*
3° un numéro de *Mon Aiguille;*
4° une planche de dessins décalquables au fer chaud.
Joindre 0 fr. 50 en timbres pour le port.

Bon Gratuit du « Journal du Lot »
à retourner sous enveloppe affranchie aux
Publications François TEDESCO
***39, Boulevard Raspail, Paris* (7e)**
Je désire recevoir, à titre gracieux, votre « POCHETTE SPECIMEN » *contenant un exemplaire de chacune des publications:* « Journal des Ouvrages de Dames », « La Femme Chez Elle », « Mon Aiguille » *et un spécimen de vos planches de dessins décalquables au fer chaud. Ci-joint 0 fr. 50 pour le port.*
Nom .....
Adresse .....
.....
Date et Signature

CHEMIN de FER de PARIS à ORLÉANS

Relation rapide
entre
PARIS-QUAI D'ORSAY et BARCELONE
par Limoges-Toulouse-Narbonne

Billets directs simples et d'Aller et Retour (1re et 2e classes). — Enregistrement direct des bagages. Wagons-lits et voitures directes de 1re et 2e classes de Paris à Port-Bou et de Cerbère à Paris. Wagon-Restaurant de Paris à Châteauroux et vice-versa et de Perpignan à Toulouse.

Aller. — Paris-Quai d'Orsay départ 17 h. — Toulouse arrivée 4 h. 31. Barcelone arrivée 12 h. 01 (Voitures de luxe sur le parcours espagnol) ou 15 h. 26 (en 2e et 3e classes).

Retour. — Barcelone départ 13 h. 55 (Voitures de luxe sur le parcours espagnol). Toulouse départ 23 h. 25. — Paris-Quai d'Orsay arrivée 10 h. 55.

LIVRET-GUIDE OFFICIEL
(*Edition du Service d'Eté au 5 juin* 1925)

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans vient de rééditer son Livret-Guide Officiel illustré, comprenant notamment l'horaire complet des trains au 5 juin 1925.

Rappelons que ce Guide très artistiquement présenté contient de nombreuses photographies, ainsi que tous les renseignements indispensables aux voyages d'Affaires et de Tourisme.

Il est mis en vente dans les principales gares du réseau au prix de deux francs cinquante centimes (2 frs. 50) l'exemplaire.

Ce Guide est également adressé à domicile, contre l'envoi préalable de sa valeur augmentée des frais d'expédition, soit au total 3 fr. 40 en mandat-carte ou timbres-poste, au Service de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert, à Paris (13e).

VENTE DE CARTES POSTALES
Reproductions d'affiches illustrées

La Compagnie d'Orléans vient d'éditer deux séries de cartes postales reproduisant certaines de ses affiches illustrées qui ont obtenu tant de succès auprès du public.

Ces cartes sont mises en vente dans ses principales gares et bureaux de ville au prix de 2 frs. la pochette, de 10 sujets chacune :

1re Série : Les Châteaux de la Loire.
2e Série : Sites et monuments célèbres du Réseau d'Orléans.

Ces pochettes sont également adressées franco contre l'envoi de la somme de 2 frs. 10 par série au Bureau de la Publicité de la Compagnie d'Orléans, 1, Place Valhubert, à Paris (XIIIe).

Facilités pour la livraison à domicile des bagages dans Paris

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à le faire connaître dès la gare de départ.

A l'arrivée, ils présentent leur bulletin à un bureau spécial installé dans la salle des bagages des gares du Quai d'Orsay ou d'Austerlitz en remettant leur commande de livraison et, le cas échéant, leurs clefs s'ils ne veulent point assister eux-mêmes à la visite de l'Octroi.

Ils peuvent ainsi gagner ensuite leur domicile débarrassés de tout souci.

Voyages en Portugal

Il est délivré au départ de Paris-Quai d'Orsay :

Des billets simples et aller et retour individuels en 1re, 2e et 3e classes ;

a) Pour Lisbonne-Rocio, Porto-Campanhã, Guarda, Pampilhosa, Entroncamento et Coïmbra, viâ Fuentès d'Onoro-Villarformoso ;

b) Pour Lisbonne-Rocio, Entroncamento, Coïmbra et Porto Campanhã, viâ Madrid-Valencia d'Alcantara ;

c) Pour Porto-São Bento, viâ Barca d'Alba.

Durée de validité des billets simples, 9 jours ; des billets d'aller et retour individuels, 45 jours.

Train rapide de luxe quotidien « Sud Express » entre Paris-Quai d'Orsay et Lisbonne.

Il est rappelé que les paquebots de la ligne Bordeaux-Maroc de la Compagnie Générale Transatlantique font maintenant escale à Lisbonne ; l'attention du public est attirée sur l'intérêt que présente cet itinéraire pour les voyages à destination ou en provenance du Maroc.

Lisbonne est également port d'escale des paquebots de la Compagnie Sud Atlantique à destination de l'Amérique du Sud, en provenance de Bordeaux.

Salle de Vente
CAHORS, 62, rue Emile-Zola
ACHAT ET VENTE
De MEUBLES et BIBELOTS Anciens

ETUDE
DE
Me Pierre HUARD
Licencié en droit
AVOUÉ A CAHORS
41, Boulevard Gambetta, 41
Successeur de Mes Camille SAUTET et Léon TALOU

EXTRAIT
d'un
JUGEMENT DE DIVORCE

D'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal Civil de Cahors le douze juin mil neuf cent vingt-cinq, enregistré, signifié et passé en force de chose jugée.

Entre Monsieur Louis-Edouard FILHOL, propriétaire, domicilié à Lagardelle, ayant le dit Maître HUARD pour avoué constitué près le Tribunal Civil de Cahors,

Et la dame Marie RAJADE, sans profession, épouse du dit Monsieur FILHOL avec lequel elle est domiciliée de droit à Lagardelle, mais résidant de fait actuellement à Paris,

Il appert :

Que le divorce des époux FILHOL-RAJADE a été prononcé au profit du mari, aux torts et griefs de la femme, qui a été condamnée aux dépens.

Pour extrait certifié conforme.

Cahors, le 5 octobre mil neuf cent vingt-cinq.

L'avoué poursuivant,
P. HUARD.

MACHINES A TRICOTER toutes larg. et jauges. Prix de Fabrique. Aiguilles et Accessoires. Travail assuré. Catalogue gratuit.
LAINES toutes nuances. Echantillons gratis. — LA LABORIEUSE, 10, quai d'Orléans, NANTES.

Le co-gérant : M. DAROLLE.
Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)

IMPRIMERIE A. COUESLANT
(Personnel intéressé)
CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :
1, Rue des Capucins
ANNEXE :
4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

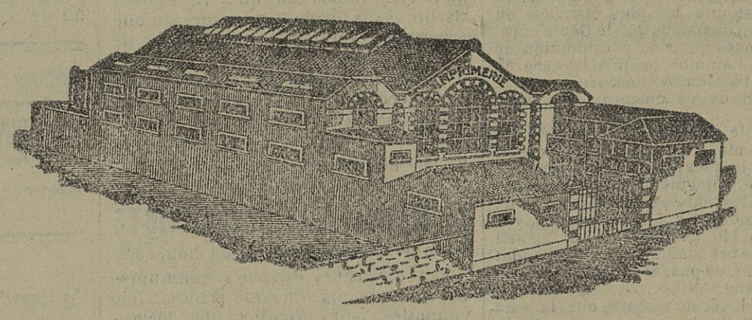

LIVRAISON RAPIDE — PRIX MODÉRÉS

LA PHOSPHIODE GARNAL
remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE
et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :
ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES
Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.
MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.
MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.
ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.
NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le Dr ORTEL
Ancien Externe des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la **PHOSPHIODE GARNAL.** C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de **rhumatismes,** de **bronchites aiguës ou chroniques,** et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle **hâte le retour des forces, stimule** l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : **10** francs. — Grandeur unique.

Feuilleton du « Journal du Lot » 29

LE
COFFRE-FORT VIVANT
PAR
FRÉDÉRIC MAUZENS

XVI
Vagabond

A la première rue transversale, je tournai. Je continuai à marcher. J'enfilai une nouvelle rue. Puis une autre. Encore une. J'allai toujours du même train.

Enfin je sentis diminuer mon élan. Il ne fut plus irrésistible. Peu à peu mes enjambées se ralentirent, mes jarrets plièrent, et bientôt il me fut aussi impossible d'avancer qu'il me l'eût été dix minutes plus tôt de m'arrêter.

La pensée me revint alors. Je regardai autour de moi. J'étais devant la porte d'une bijouterie à laquelle faisaient suite d'autres boutiques. Comme à Melbourne, les passants se hâtaient, l'air préoccupé, et de grands poteaux en forme de croix tendaient dans l'espace d'immenses fils électriques. Je reportai mes yeux sur la boutique du joaillier et vis, au coin de la glace sans tain de la devanture, se détacher en blanc et en relief ces trois mots :

ON PARLE FRANÇAIS

J'eus une idée, qui m'en suggéra une autre, et tout un plan commença de s'élaborer dans ma tête.

Je me décidai et poussai la porte de la bijouterie. Un gros homme chauve, aux favoris roux panachés de blanc, vêtu d'un extraordinaire costume à carreaux, s'avança vers moi.

Je toussai, pour donner de l'assurance à ma voix, et demandai :

— On parle français, ici, monsieur ?

— Parfaitement ! répondit l'homme avec un fort accent anglais.

— Le patron est-il là ?

— Quoi ?

— Je demande si le patron est là.

— Le patron ?

— Le propriétaire du magasin...

— Oh ! très bien ! C'est moi !

— Monsieur, repris-je, je viens vous offrir quelque chose.

Et je tirai ma montre.

Quand je m'étais trouvé sur le pavé, en sortant de chez Jules Ricard, la faim même ne m'avait pas décidai à la vendre. C'est que je voulais bien mourir à Paris. Mais je ne voulais pas mourir à quatre mille lieues de ma chère ville, et sans l'avoir revue.

— A réparer ? fit le bijoutier.

— Non... Je vous propose de l'acheter...

— Propose ?

— ... de l'acheter ! criai-je, pensant que l'homme était dur d'oreille.

Il plissa son front, et fixa le plafond en clignant des yeux et répétant :

— Propose... propose...

Je compris qu'il ne connaissait pas ce mot. Le digne commerçant n'était pas sourd le moins du monde. Seulement il avait un vocabulaire français plutôt restreint.

— Je — veux— vendre— cette montre ! articulai-je nettement, en détaillant chaque syllabe, à la façon d'un professeur de langues.

— *All right !*

— Combien — me — la — payeriez — vous ?

Le bijoutier prit la montre, l'examina et répondit :

— Dix livres.

— Entendu.

— Quoi ?

— J'ac — cep — te.

— *All right !* Vous n'avez pas autre... autre chose ?

— Non.

— Pas de bijoux ? pas quelque... quelque petit diamant ?

— Non... non...

Les dix livres dans mon porte-monnaie, je demandai :

— Pouvez — vous — me — dire — où — est — le — port ?

— Port ?

— Les — bateaux... les — navires...

Le bijoutier avait les sourcils froncés. Ses paupières battaient. J'eus une inspiration.

— Steamer ! m'écriai-je. Steamer !

— *Aoh ! well !*

Le gros homme sortit avec moi sur le trottoir et étendit son bras.

— Là-bas !

Je partis dans la direction indiquée. Le poids de mon porte-monnaie me rendait des forces.

Au bout d'un quart d'heure, les quais m'apparurent. Dans la poussière, sous la fumée, des ballots, des caisses, des sacs, des machines neuves, des barriques et cent autres choses s'amoncelaient autour des grues à vapeur, se promenaient en l'air au bout de grands bras métalliques, surgissaient des flancs des bateaux, y plongeaient, et une multitude de travailleurs chargeaient et déchargeaient des wagons de marchandises. Derrière, la mer bleue s'étalait.

Je m'avançai au bord de l'eau et le suivis. Je tombai bientôt en arrêt devant un petit steamer dont la cheminée soufflait d'épais tourbillons noirs. Il allait évidemment partir. Une passerelle le reliait encore au quai. Je la franchis et me trouvai sur le pont, nez à nez avec un petit homme trapu, rouge, barbu jusqu'aux yeux, sanglé dans une vareuse bleue à boutons d'or et coiffé d'une casquette galonnée. Il me toisa et prononça, vite et rudement, quelques mots anglais.

— Français... Français... fis-je.

L'homme appela, et je vis accourir un grand matelot à tête de forban moustachu.

— Français... répétai-je.

— Ah !... Breton ? fit le forban avec une lueur subite dans ses yeux.

— Non... Parisien...

La lueur s'éteignit.

— Qu'est-ce que vous voulez ?

— Votre bateau va lever l'ancre ?

— Oui.

— Pour où ?

— Californie, répondit laconiquement le matelot.

— Cet homme est le capitaine ?

— Oui.

— Est-ce qu'il voudrait me prendre comme passager ?

Le matelot traduisit ma demande. La tête rouge et barbue se secoua négativement.

— Je coucherai n'importe où, je mangerai n'importe quoi et je payerai dix livres.

Le matelot traduisit encore. Le capitaine grogna dans sa barbe, haussa les épaules et finit par me tendre la main. Je la lui serrai timidement. Il se dégagea et refit le même geste en disant :

— *Money !*

Je tirai mes dix livres. Il les empocha, me tourna le dos et s'éloigna.

— Pouvez pas rester ici maintenant... gêneriez la manœuvre, me dit le matelot. Venez.

Il marcha devant moi, ses larges pieds nus claquant sur le plancher du pont, jusqu'à un trou dans lequel il dégringola prestement le long d'une échelle de fer. Je descendis après lui, m'agrippant de toutes mes forces au barreau, et vis une salle vaste et basse de plafond. Des hublots l'éclairaient. Au fond étaient rangés une table et des bancs. Des hamacs de toile grise pendaient.

— Le poste d'équipage, dit mon guide.

En trois bonds il disparut au haut de l'échelle, et je restai seul.

Peu après j'entendis un air cadencé, chanté en chœur, et des grincements. On levait l'ancre. La machine faisait trépider la cloison contre laquelle je m'appuyais. Le bruit sourd et régulier des pistons m'apprit que nous étions partis, et bientôt je sentis le plancher se soulever et s'abaisser. Ma nouvelle traversée était commencée. Elle devait durer vingt-neuf jours.

Mes dix livres me donnaient droit à un des hamacs du poste d'équipage et à une part de la nourriture commune. La passerelle m'était interdite, mais je pouvais me promener partout ailleurs.

Les matelots, avec qui je prenais mes repas, près de qui je couchais, ne faisaient même pas attention à moi. De quel intérêt pouvait être un petit vieux craintif, débile et minable, un pauvre être piteux, pour ces hardis coureurs d'aventures, bien découplés et musclés, passant leur temps à boire et à lutter sauvagement entre eux, quand ce n'était pas contre la tempête ? Et, par-dessus le marché, nous ne parlions pas la même langue. Ils me considéraient comme un colis sans valeur.

Le capitaine et son second, que je voyais d'ailleurs rarement de près, ne s'occupaient pas davantage de leur passager. (*A suivre*)